

*Le Chef de Cabinet  
du Président de la République*

Madame Andrée SFEIR  
Présidente du COFRADE - « Conseil Français  
des Associations pour les Droits de l'Enfant »  
14 rue Mondétour  
75001 PARIS

Paris, le 12 JAN. 2011

Madame la Présidente,

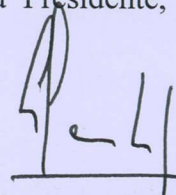
Le Président de la République a bien reçu votre correspondance par laquelle vous lui soumettez vos réflexions relatives aux risques que certains programmes télévisés présenteraient pour les jeunes enfants.

Soyez convaincue de l'attention portée à votre démarche et aux préoccupations qui la motivent, au sujet de l'impact potentiellement négatif de quelques émissions de télévision sur les plus petits.

Le Chef de l'Etat, vous le savez, est particulièrement attentif aux questions portant sur la nécessité d'adapter la consommation télévisée à l'âge des enfants et d'assurer la protection des mineurs à la télévision. A cet égard, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel mène une importante action de sensibilisation auprès des parents concernant ces sujets.

Je n'ai pas manqué de signaler votre courrier à Monsieur Frédéric MITTERRAND, ministre de la culture et de la communication, en lui demandant de l'examiner avec soin et de vous tenir directement informée de la suite qui lui sera réservée.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes hommages.



Guillaume LAMBERT